

Dillenburg, 18 juin 1571.



honneur de Lumley. Par v<sup>re</sup> b<sup>re</sup> l<sup>re</sup> du 3. de ce mois jay bien  
particulièrement veu la practique qu'ont tenu nos commises  
pour vous pr<sup>o</sup>te de toute bonne amitie & correspondre la  
ville de Liege. Ce qui de surout maintenant a eux & a tous  
autres assez ouvrier les neuy pour voir le but & dessein  
de l'Espagne, quelque bonne mine que tienne int<sup>er</sup>ieurement /  
pour la necessite du temps. Ce que mi samble ne pourroit  
estre que mespropres d'avoire quelque chose fait pour  
deytralement les faire entendre aux hommedes. Et si ces  
pendants se y surde quelque autre chose se vous en  
sauray fort bon que mes bons amis  
Je ne scaurois assez vous exprimer le regret que jay eue  
de veoir la bonne ville de Madrillet traitee si inhumainement  
ce que a la v<sup>re</sup>te debuit assez d'irriter les habitants de la  
pour entendre donc fois et a bon effect a leur deuliance. Et  
quoy de moy costes ne faudrois de les aider alayrement / et  
a cela impo<sup>se</sup> aux corps tout ce qui me peut restre  
de ce monde. Parquoy sil vous samble qu'il y faudroit  
aucunement entendre, je sday tresbien que fait et sonde  
leur affliction et cest vidant mais que sur tout les saiche  
sur quoy, fondament le pourroit bastir. Car vous scaurez  
combis et peure est d'arriver, et le peu d'arriver qu'il y a  
leur vous v<sup>re</sup>ant de prendre sur tout singulier regard  
de l'imp<sup>o</sup>se a cela gens fideles et secrets. Car comme vous  
discourez, fort bien cest chose lamentable de trouuer aujourdhuy  
si peu de gens discrets et secrets pour traiter de ces affaires,  
lesquels, toute fois est impossible de m<sup>o</sup>ndre a quelque  
bon but, si le secret n'est en recommandoy. Mais ceulx  
qui est ont a condinn<sup>e</sup>. Je me me plus imaginer  
de quoy ceulx condinn<sup>e</sup> dont mespropres se vante,

Car jusques oires, & me luy en ont mesme voulu donner comission  
 quelque pourvoye que luy a fait, & que de luy a fait  
 fait donner l'esperance de l'onneur & de temps advenir par opportunit  
 pour l'accomplissement de la ou de les pourray advenir. Et me  
 viendrait pourtant fort a point que luy et autres n'est pas  
 de toutes ces cogitations, Si vous le sentirez, je seray bien  
 aise que vous le ferez, tres bien.  
 Pour la fin de tout ce que j'ay dit sur ce point, quelques  
 affaires que de desirer de bien commander luy de vous  
 de vous en ce cas que les uns particuliers se peussent  
 aucunement comporter qui au plus tost vous luy en feroit  
 par devers moy et ce le plus secret que vous s'ay  
 possible. Surquoy attendant me l'adieu. Et me l'accomplissement  
 de bien luy adieu. Et vous en ferez. Et me l'adieu.

Monsieur de Hummel. vous donnez & sans bonne & longue  
 vie. De Dillenburg ce 20<sup>me</sup> jour de Juny . 1577

*[Large handwritten signature]*  
 Et ainsi bon amon & vous faire & caiser.

Guille de Nassau

*J. M.*  
Monsieur de  
Lummech mon sieur  
Bon amy.

Recu a Colmar le 24. juy<sup>l</sup> lan 1671.